

et de vie chère versés régulièrement, et les commissions. Les déclarants sont tenus d'indiquer les heures régulières, les heures supplémentaires et celles des salariés en congé payé durant la période de paye observée. La paye et les heures de travail déclarées pour des périodes excédant une semaine sont réduites à des équivalents hebdomadaires que l'on ajoute aux chiffres fournis par les employeurs qui rémunèrent leurs employés à la semaine.

### Sous-section 1.—Emploi et rémunération hebdomadaire

L'indice général de l'emploi (1949 = 100) a monté presque continuellement depuis la régression d'après-guerre (46.9 en 1921) jusqu'au sommet de 62.8 atteint au cours de l'année prospère de 1929, mais la crise l'a fait baisser à un creux de 44 en 1933. La montée assez lente des six années subséquentes a laissé l'indice de 1939 légèrement au-dessous de celui de 1929. Cependant, après le début de la Seconde Guerre mondiale à l'automne de 1939, l'emploi s'est vite accru grâce à l'essor de la production suscitée par les besoins militaires. Le sommet du temps de guerre (93), marqué en 1943, surpassait de plus de 50 p. 100 le niveau de 1939. La baisse qui s'était manifestée en 1944 s'est poursuivie après la fin de la guerre en 1945, mais le choc causé par l'arrêt de la production militaire a été amoindri par la demande de biens et services dont il y avait une pénurie durant la guerre, de sorte que la baisse générale de 1946 a été faible. Par la suite, l'indice a monté à partir de 1947, jusqu'au premier sommet d'après-guerre (113.1) atteint en 1953. Un léger recul en 1954 a fait place à de nouvelles avances qui ont porté l'indice à 122.6 en 1957. Depuis, l'indice général industriel n'a guère varié, se situant à des niveaux d'environ 3 ou 4 p. 100 au-dessous du sommet de 1957. D'autres mesures d'emploi total, y compris les services communautaires et gouvernementaux, ont constamment monté depuis 1957.

En 1961, l'emploi s'est généralement raffermi dès le début du printemps. Parmi les industries productrices de biens, le regain s'est surtout fait sentir dans la fabrication de biens durables et dans la construction, même si les niveaux de fin d'année ont été encore très inférieurs au dernier sommet cyclique de 1959. La forte reprise printanière du forestage a pris fin et, abstraction faite des mouvements saisonniers, l'emploi dans cette industrie a très peu varié au cours du second semestre. L'avance marquée au début de l'année dans les mines ne s'est pas continuée et la situation est restée à peu près stable durant l'année. Parmi les industries productrices de services, l'emploi dans les finances et les services divers a continué de monter. Le commerce a enregistré de faibles hausses, tandis que les transports, l'entreposage et les communications ont continué leur baisse.

### 6.—Indices annuels moyens de l'emploi, par division industrielle, certaines années 1921-1961, et indices mensuels, 1961

NOTA.—Les indices sont calculés pour la dernière période de paye de chaque mois, sur la base de 1949=100.

Année	Forestage (surtout abattage)	Mines	Fabrication	Construction	Transports, entreposage et communications	Services publics	Commerce	Finances, assurances, immeuble	Services divers	Ensemble des industries
<b>Moyennes</b>										
1921.....	51.3	56.1	44.0	30.3	66.5	34.3	41.8	..	34.6	46.9
1926.....	49.5	57.0	49.9	45.1	73.3	41.4	44.7	..	41.1	52.6
1933.....	33.1	55.8	40.5	37.2	56.5	45.1	50.5	..	44.1	44.0
1939.....	59.3	93.7	56.3	62.0	59.8	54.9	61.5	..	56.8	60.1
1940.....	82.2	95.8	65.1	47.1	82.2	56.0	63.7	67.3	57.9	64.7
1941.....	91.0	99.0	82.6	68.6	70.1	59.2	68.2	69.5	66.1	77.4
1942.....	95.1	95.9	101.6	70.2	74.6	58.0	68.0	72.9	70.5	87.9

Renvoi à la fin du tableau, p. 777.